9e proposition (coordonnée, unie à la précédente sans conjonction, également complétive).	**Sujet** : vous. **Verbe** et **attribut** : avez (*pour* êtes ayant). — *Compléments de l'attribut :* encore le cœur israélite.
10e proposition (principale).	**Sujet** : le ciel. **Verbe** : soit. **Attribut** : béni. — *Complément:* de cela, pour cela (*en*).

2e SECTION.

SYNTAXE PARTICULIÈRE

OU

REMARQUES SUR LES DIVERSES ESPÈCES DE MOTS

Considérées dans leurs rapports avec les autres mots et dans la construction des phrases.

CHAPITRE I.

SYNTAXE DU SUBSTANTIF.

1° RÈGLES D'ACCORD ET PARTICULARITÉS RELATIVES AUX GENRES ET AUX NOMBRES.

Accord du substantif.

§ **180.** Le substantif employé adjectivement s'accorde le plus souvent, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec l'autre substantif. *Ex. :* la reine *mère ;* les soldats *laboureurs*. Dunois était un *héros*, Jeanne d'Arc une *héroïne*.

REMARQUE I. Cependant, si le substantif n'est employé qu'au masculin, il peut servir de qualificatif même à un nom féminin. *Ex. :* une femme *poète*, Mme de Sévigné est *un grand écrivain*. — Cette femme est *un témoin irrécusable*.

REMARQUE II. **Témoin** ne prend pas la marque du pluriel quand il est au commencement d'une phrase et dans la locution adverbiale *à témoin*. *Ex. : témoin les victoires* qu'il a remportées; je vous prends *tous à témoin*.

Mais on dirait : Vous m'êtes tous *témoins* que....

REMARQUE III. Certains substantifs indiquant des cou-

leurs s'ajoutent à d'autres comme des adjectifs qualificatifs et restent invariables comme des adverbes. *Ex. :*

Des rubans *couleur de feu*, des nœuds *cerise*, des robes *feuille-morte* des tentures *jonquille*, des étoffes *grenat*, une redingote *marron*, des souliers *orange*, des gants *paille*.

B. *Noms à double genre.*

§ **181**. Quelques substantifs changent de genre en changeant de sens ou de nombre, ou même seulement par suite de diverses circonstances grammaticales. Les principaux sont les suivants :

— 1. **Aigle** est masculin dans le sens *d'oiseau de proie*, féminin dans le sens *d'enseigne militaire*. *Ex. : un aigle* des Pyrénées ; *les aigles romaines*. — On dit encore, au masculin, en parlant de certaines décorations : *le grand aigle, l'aigle noir*.

2. **Amour**, **Délice**, **Orgue** } sont du masculin au singulier et du féminin au pluriel.

Ex.: Un fol amour, de *folles* amours.— *Un grand* délice, *de grandes* délices. — *Un bon* orgue, de *bonnes* orgues.

Remarque. — Les *Amours*, êtres mythologiques, sont du masculin.

[Origines latines et Histoire. — La différence des genres du mot *amour* n'est pas sans explication :

1° *Amour*, dans l'ancienne langue française, n'avait qu'un genre, le féminin, par analogie avec les autres substantifs formés de noms latins en *or* et devenus féminins (*dolor, la douleur; color, la couleur*, etc.). Les grammairiens du XVIe siècle essayèrent de réagir contre ce démenti donné à l'étymologie, et amenèrent l'usage de mettre *amour* au masculin, du moins au singulier. Mais ce mot, même au singulier, est quelquefois féminin en poésie. Racine a dit :

Payer sa *folle amour* du plus pur de mon sang.
... *L'amour la plus tendre* et la plus malheureuse.

2° *Délice*. Le latin ne connaissait au singulier que le nom neutre *delicium* (de là notre masculin singulier), et au pluriel que le nom féminin *deliciæ* (de là notre féminin pluriel).

Dans l'ancien français, *délice* était toujours du féminin.

3° *Orgue* — *Organum* est toujours neutre en latin, et devrait donner en français le masculin. Mais, dans la basse latinité, le pluriel neutre a été confondu avec le féminin, à cause de l'identité de la terminaison (*a*), et le pluriel neutre *organa* a donné *orgue* au *féminin*.

De même, *poma*, plur. du neutre *pomum*, a donné le fém. *pomme* ;
— *folia*, — *folium*, — *feuille*.

Dans l'ancien français, *orgue* est toujours du féminin.]

3. **Automne** est des deux genres, selon l'Académie ; mais l'usage lui donne plutôt le genre masculin. *Ex. : un bel* automne ; *un* automne pluvieux.

4. **Chose**. La locution *quelque chose*, employée d'une manière indéfinie, est une sorte de pronom neutre. *Ex. :*

J'ai appris *quelque chose de fâcheux*.

Pour savoir *quelque chose*, il faut l'*avoir appris*.

Mais, si le mot *chose* garde toute sa valeur dans cette locution, il est du genre féminin. *Ex. :*

Quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre.

5. **Couple** est du féminin quand il indique simplement le nombre deux (*une couple* d'œufs). **Couple** est du masculin quand il indique, chez les animaux, le mâle et la femelle, chez les hommes deux personnes unies par le mariage, par la sympathie, etc. *Ex. : un* couple de chiens, de tourterelles ; *un* couple d'amis, de fripons ; *un heureux* couple.

6. **Enfant** est du masculin quand ce nom désigne un petit garçon, du féminin quand il désigne une petite fille. *Ex. : Un bel* enfant, *une belle* enfant.

7. **Foudre** est du féminin dans le sens de *tonnerre*, quand il est employé au propre ; il est du masculin quand il est employé au figuré, comme dans les locutions : *un foudre de guerre, un foudre d'éloquence*, et en poésie. *Ex. :*

Le foudre, ce vengeur des colères des cieux. (Rotrou.)

Il est encore masculin dans le sens de *grande tonne*.

8. **Gens**, substantif pluriel, est en général féminin quand il est précédé immédiatement de l'adjectif, masculin quand il en est suivi. *Ex. :* Les *méchantes gens ;* les

gens *sensés*. — *Quelles gens* êtes-vous? *Quels* sont ces gens?

REMARQUE I. Le substantif *gens*, employé avec *tout*, est du masculin, quand cet adjectif est seul, et cela même lorsqu'il est mis avant le mot *gens*. Ex. : *Tous les gens* de bien; ces honnêtes gens sont *tous ennuyeux*.

REMARQUE II. Mais quand le substantif *gens* est précédé de *tout* et d'un autre adjectif, il redevient féminin, d'après la règle générale. *Ex. : Toutes les bonnes* gens.

Si cependant le second adjectif a le féminin semblable au masculin, *gens* rentre dans l'exception qu'il présente avec l'adjectif *tout :* il est masculin. *Ex. : Tous les braves gens. Tous les honnêtes gens.*

REMARQUE III. Le substantif *gens*, suivi d'un complément, est toujours masculin. *Ex. :* De *nombreux* gens de guerre, *certains* gens d'étude.

[ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Dans l'ancienne langue, fidèle à l'étymologie latine (*gentem*), ce substantif avait gardé sa signification de *race*, était toujours féminin, et s'employait au singulier comme au pluriel. *Ex. :*

La gent trotte-menu s'en vient chercher sa perte. (LA FONTAINE.)

Plus tard le mot *gens* a pris le sens d'*hommes*, et, par *syllepse* (Voyez § 176, REM.), il est devenu masculin. Alors s'est produite dans la langue, au sujet de ce mot, une certaine hésitation entre le genre masculin et le genre féminin; et ce sont surtout des raisons d'euphonie qui ont amené les règles, en apparence contradictoires, qui viennent d'être énumérées.]

9. **Hymne** est masculin dans le sens général de *chant;* féminin dans le sens spécial de *chant d'église. Ex. : Un hymne national; les belles hymnes* de l'Église.

[ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Hymne* devrait être masculin d'après son étymologie (en grec, ὕμνος, en latin, *hymnus*). L'usage a établi pour ce mot une différence de genre, afin de marquer des nuances de sens.]

10. **Mémoire** est du féminin dans le sens de la faculté qui rappelle les idées ou les objets; il est masculin dans le sens d'écrit sommaire, d'exposé, de récit, etc.

11. **Orge** est un substantif féminin. Cependant l'usage, consacré par l'Académie, le fait du genre masculin dans les locutions : *orge perlé, orge mondé.*

12. **Œuvre** est en général du féminin : mais ce substantif s'emploie au masculin en poésie et dans le style soutenu. *Ex. :*

Donnez à ce grand œuvre une heure d'abstinence.
(BOILEAU, *Lutrin.*)

Il se prend encore au masculin pour désigner le recueil des compositions d'un musicien (*l'œuvre de Mozart*, etc.), ou encore dans la langue de l'alchimie : *le grand œuvre* (la recherche de la pierre philosophale, c'est-à-dire de l'art de changer en or les plus vils métaux).

[ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Pour *œuvre*, comme pour *hymne* et la plupart des mots qui suivent, la différence de genre marque des nuances de sens. Mais l'étymologie d'*œuvre* (*opera*) lui assignait le genre féminin, qu'il avait toujours dans l'ancienne langue.]

13. **Pâque**, fête religieuse des Juifs, et **Pâques**, fête religieuse des Chrétiens, sont du féminin. *Ex. : La Pâque* des Juifs; *Pâques fleuries* (*les Rameaux*). Quand il indique une époque de l'année, le mot *Pâques* est masculin et s'emploie sans article. *Ex. :* A Pâques *prochain;* quand Pâques sera *venu.*

14. **Période** est du féminin comme terme de chronologie, de médecine, de grammaire et d'astronomie. *Ex. :* La période du moyen âge; la maladie est arrivée à sa dernière période; une période à deux, à trois membres; la période solaire.

Période est du masculin quand il indique, soit un espace de temps indéterminé, soit le plus haut point où puisse parvenir une personne ou une chose. *Ex. :* Il était dans *le dernier période* de sa vie. Les arts ont été portés par les Grecs à *leur plus haut période.*

15. **Relâche** est en général masculin (*Ex. :* un *long* relâche, il n'a pris *aucun* relâche); mais il est féminin en terme de marine (*Ex. :* Nous avons fait *une* relâche à Majorque).

16. Les substantifs **aide, garde, manœuvre,** etc., sont du féminin quand ils désignent l'*action d'aider, de garder, de manœuvrer*, etc.; *trompette* est du féminin quand

(1)

Il désigne l'instrument de ce nom. Ces mots sont du masculin quand ils désignent *celui qui aide, qui garde, qui manœuvre, qui joue de la trompette. Ex.:*

1° *Une aide puissante;*	2° *Un aide puissant;*
Faire *bonne garde;*	Avoir *de bons gardes;*
La manœuvre des troupes;	C'est *un manœuvre.*

Mais, si la personne *qui aide, qui garde,* etc., est une femme, ces substantifs sont naturellement du féminin, *Ex. :* la cuisinière a *une aide; une garde-malade.*

III. *Noms à double pluriel.*

§ **182.** Les substantifs suivants ont au pluriel deux formes, qui chacune ont un sens différent :

1. Aïeul *fait au pluriel*
- 1° *Aïeuls* pour désigner les deux grands pères (paternel et maternel). *Ex.: Beaucoup ont le bonheur de conserver leurs aïeuls, mais peu voient leurs bisaïeuls;*
- 2° *Aïeux* dans le sens d'ancêtres. *Ex. : Il est bien fier de ses aïeux.*

2. Ciel *fait au pluriel*
- 1° *Ciels,* dans le mot composé *ciels de lit;* dans le sens de climat (*Ex.: La Provence est sous un des plus beaux ciels de l'Europe*), et en termes de peinture. (*Ex.: Ce peintre fait bien les ciels*);
- 2° *Cieux,* dans le sens du séjour céleste; (*Ex.: Notre Père qui êtes aux Cieux*) ou poétiquement pour *Ciel. Ex. :*

  Les *cieux* instruisent la terre
  A révérer leur auteur.
  (J.-B. Rousseau.)

3. Œil *fait au pluriel*
- 1° *Œils,* quand il est suivi d'un nom d'être animé, mais est pris au figuré : *œils-de-bœuf* (sorte de lucarnes), *œils-de-bouc* (coquillage), etc.;
- 2° *Yeux* dans tous les autres cas : *des yeux noirs, les yeux du pain, du bouillon, du fromage; les yeux de la vigne,* etc.;

4. Travail *fait au pluriel*
- 1° *Travails* dans les sens spéciaux de *rapport officiel* et de *machine pour maintenir des chevaux vicieux;*
- 2° *Travaux* dans tous les autres sens : *de grands travaux, de longs travaux.*

5. Ail *fait au pluriel*
- 1° *Ails* en botanique;
- 2° *Aulx,* dans le sens de *plante potagère.*

Remarque. — L'Académie écrit *aulx* le pluriel du mot *ail.* Quelques grammairiens veulent qu'on écrive *aux;* ce serait en effet plus régulier (car *ux* remplace *ls,* et il ne devrait pas y avoir *ulx*); mais aussi il y aurait confusion avec *aux* (pour *à les*).

IV. *Pluriel des noms propres.*

§ **183.** Lorsque les noms propres désignent des individus, ils ne prennent pas le signe du pluriel. *Ex. : Les deux Tarquin, Les deux Corneille;* le règne de Louis XIV a été illustré par *les Bossuet, les Racine, les Boileau,* etc.

Mais les noms propres prennent le signe du pluriel quand ils éveillent dans l'esprit l'idée de pluralité, par exemple :

1° Quand ils sont considérés moins comme individus que comme membres d'une famille; *Ex.: Les Pharaons, les Horaces, les Curiaces, les Gracques, les Antonins, les Bourbons, les Condés, les Stuarts,* etc.;

2° Quand ils représentent, non les personnes qui ont porté ces noms, mais leur caractère et leur genre d'esprit. Ils cessent alors d'être des *noms propres,* pour devenir de véritables *noms communs; Ex.* :

Un Auguste aisément peut faire des *Virgiles.* (Boileau.)

— *Des Virgiles,* c'est-à-dire des poètes comme Virgile.

3° Quand le nom propre est employé pour désigner des œuvres ou des produits de la personne ainsi nommée

(artistes, écrivains, imprimeurs, etc.); *Ex. : Des Raphaëls, des Poussins, des Virgiles, des Elzévirs;*

4° Quand on désigne plusieurs pays qui ont le même nom; *Ex. : les Gaules, les deux Amériques, les Guyanes*, etc.

Remarque. Avec les noms désignant des livres, on met le pluriel pour désigner des éditions différentes (*Ex. :* J'ai *trois Virgiles*, dont chacun a ses mérites); on met le singulier, s'il s'agit seulement d'exemplaires de la même édition (*Ex. :* Il n'y a que *deux Virgile* pour trois élèves).

V. Pluriel des noms composés.

§ **184.** Parmi les noms composés, on peut distinguer :

1° Ceux qui s'écrivent en un seul mot;

2° Ceux dont les différentes parties sont jointes par des traits d'union.

§ **185.** I. — Les noms composés qui s'écrivent en un seul mot, c'est-à-dire ceux dont les différentes parties ne sont plus distinctes, doivent être considérés comme des substantifs simples et suivre la règle commune. *Ex. :* des *becfigues*, des *contredanses*, des *contrevents*, des *portefeuilles*, des *portemanteaux*, des *pourparlers*, des *pourboires*, etc.

On excepte les mots *gentilhomme* et *bonhomme* qui, au pluriel, s'écrivent comme s'ils étaient formés de deux mots bien distincts : des *gentilshommes*, des *bonshommes*.

§ **186.** II. — Dans les noms composés dont les différentes parties sont jointes par des traits d'union, le signe du pluriel ne peut se mettre qu'après les substantifs et après les adjectifs qui entrent dans la composition de ce mot; tout autre mot (verbe, adverbe, préposition) reste invariable. Les règles qui suivent ne sont que la conséquence de cette règle générale.

§ **187.** — 1° On mettra au pluriel les deux parties du

mot, si ce sont deux substantifs ou un substantif accompagné d'un adjectif. *Ex. :*

des basses-tailles,
des coffres-forts,
des reines-marguerites,
des chefs-lieux,
des basses-cours,
des beaux-pères,
des cerfs-volants,
des plates-bandes,
des choux-fleurs,
des revenants-bons,
des pies-grièches.

§ **188.** — 2° On mettra au pluriel le premier substantif seul, dans les mots composés de deux substantifs dont le second est le complément de l'autre et précédé d'une préposition. *Ex. :* des chefs-d'œuvre, des pots-de-vin, des arcs-en-ciel (*l's d'arcs ne sonne pas dans la prononciation*).

Remarque I. Il en est de même des mots *Hôtels-Dieu*, *Fêtes-Dieu*, *bains-Marie*, qui sont pour *Hôtels de Dieu*, *fêtes de Dieu*, etc.

[Histoire. — Dans l'ancienne langue française, *Dieu* était le *cas régime* de *Diex*, qui était le cas sujet. Il équivalait au génitif latin *Dei*.]

Remarque II. On excepte des *tête-à-tête*, des *coq-à-l'âne*, des *pied-à-terre*, des *pot-au-feu*, parce que, dans ces locutions, aucun de ces substantifs n'exprime par lui-même une idée de pluralité. Des *vol-au-vent* (pour des *vole-au-vent*), rentre dans la 3e règle (§ 189). Tous ces mots supposent des ellipses, par exemple des *entretiens* tête-à-tête; des *propos qui vont du* coq à l'âne, etc.

Remarque III. Le substantif complément peut, du reste, être au pluriel. *Ex. :* un *char-à-bancs*, des *chars-à-bancs*.

Remarque IV. Dans les noms composés d'un mot ou d'une partie de mot étranger et d'un substantif français, ce dernier seul se met au pluriel. *Ex. :*

des *vice-rois;* des *Gallo-Romains*.

[Origines latines. — Dans *vice-roi* et dans les composés du

même genre, *vice* est un préfixe qui vient du mot latin *vice*, *à la place de*. Quant à *Gallo-Romains*, *Anglo-Saxons*, *Austro-Hongrois*, etc., ce sont des mots dont la première partie est formée avec des mots latins ou latinisés.]

§ **189.** — 3° On mettra encore au pluriel, en général, le substantif seul, dans les mots composés avec un verbe, un adverbe, ou une préposition.

I. Dans ces noms composés le substantif seul se met au pluriel avec les adverbes ou les prépositions employées adverbialement. *Ex.* :

des quasi-délits, des avant-gardes,
des ex-généraux, des arrière-gardes,
des contre-coups, des contre-épreuves.
des avant-coureurs,

Mais si le substantif est régi par la préposition, il ne prend pas le signe du pluriel. *Ex.* :

des contre-*poison*, des entre-*sol*,
des après-*midi*, etc.

II. Dans les noms composés, 1° d'un verbe, 2° d'un substantif, le substantif se met au pluriel quand il indique une idée de pluralité. *Ex.* :

Un passe-port, des passe-ports (*ou* mieux, *en un mot*, des passeports).

Quelquefois l'idée de pluralité est tellement indiquée par le substantif, qu'il se met toujours au pluriel. *Ex.* :

un ou des couvre-pieds, un ou des essuie-mains,
— cure-dents, — serre-papiers.

Au contraire, le substantif se met au singulier, s'il est pris dans un sens général et n'indique pas, par lui-même, l'idée de pluralité. *Ex.* :

des *coupe-gorge*, des *prie-Dieu*,
des *gagne-pain*, des *réveille-matin*,
des *garde-manger*, des *serre-tête*.

REMARQUE I. Il faut noter l'orthographe du pluriel de quelques mots composés.

Par exemple, on dit :

Au singulier,	*Au pluriel,*
un blanc-seing ;	des blanc-seings (*c.-à-d.* des seings ou signatures en blanc);
un *chevau-léger* (on appelait ainsi autrefois un soldat de cavalerie légère. Dans ce composé, *chevau* est au singulier pour *cheval;* la lettre *l* s'est changée en *u*);	des chevau-légers ;
une grand'mère, une grand'-messe ;	des grand'mères, des grand'-messes (l'adjectif reste invariable au pluriel comme au singulier. Voy. § 46) ;
un haut-le-corps ;	des haut-le-corps (locution dans laquelle *haut* est employé adverbialement) ;
un terre-plein (un espace de terre plane); [On écrivait autrefois *terre-plain*, ce qui était plus conforme à l'étymologie : *terræ planum.*]	des terre-pleins ;
un nouveau-né.	des nouveau-nés (*c.-à-d.* nouvellement nés. *Voy.* § 214).

REMARQUE II. Dans les noms composés avec le mot *garde*, on distingue ceux où ce mot désigne une personne et ceux où il désigne une chose.

Dans les premiers, le mot *garde* est considéré comme substantif et prend la marque du pluriel. *Ex.* : des *gardes-magasins*, des *gardes-malades*.

Dans les seconds, il est rapporté au verbe *garder*, et reste

invariable. *Ex. :* des *garde-fous*, des *garde-meubles*, des *garde-manger*, des *garde-robes*.

REMARQUE III. Il y a contestation entre les grammairiens sur des formes comme les suivantes :

Des *appui-main*, des *appui mains* ou des *appuis-mains ;* des *sauf-conduit*, des *sauf-conduits* ou des *saufs conduits*.

Il semble préférable d'écrire des *appuis-main* (des appuis pour la main), et, au contraire, des *sauf-conduits*, parce que *sauf* est ici employé adverbialement, et signifie *en sûreté*.

[HISTOIRE. — On disait, dans l'ancienne langue, un *conduit*, un *bon conduit*. — Un *sauf-conduit* signifie un *laisser passer en sûreté*.]

REMARQUE IV. *Havresac*, qui s'écrivait autrefois *havre-sac*, est écrit en un seul mot dans le *Dictionnaire* de l'Académie (édition de 1878). — Pluriel : des *havresacs*.

[Ce mot signifiait primitivement un *sac à avoine*, des deux mots allemands *haber* et *sack*.]

§ **190.** — 4° Enfin, l'on ne mettra au pluriel aucune des parties du mot composé, s'il ne renferme ni substantif ni adjectif. *Ex. :*

des *gagne-petit* (*petit* est employé ici pour *peu*),	des *on-dit*,
— *ouï-dire*,	— *passe-partout*,
	— *pince-sans-rire*.

2° RÈGLES DE COMPLÉMENT.

§ **191.** Les compléments des substantifs leur sont, en général, unis par les prépositions *de*, *à*, *par*, *pour*, *envers*. *Ex. : l'amour* **de** *Dieu ; l'obéissance* **aux** *lois ; le zèle* **pour** *la vérité ; voyage* **par** *eau ; devoirs* **envers** *Dieu*.

REMARQUE I. Les substantifs *verbaux*, c'est-à-dire dérivés d'un verbe, gardent souvent les compléments du verbe d'où ils sont tirés. *Ex. :*

« Sa vie a été une préparation *à bien mourir ;* et sa mort est pour vous une exhortation *à bien vivre*. »
(FLÉCHIER.)

« Ils peuvent toujours se flatter de cette vaine persuasion *que la nature a été injuste* de les faire naître dans l'obscurité. »
(MASSILLON.)

REMARQUE II. L'emploi de ces substantifs avec la préposition *de* donne quelquefois lieu à un double sens : le complément peut indiquer l'objet de l'action ou le sujet qui l'accomplit. Le vrai sens est marqué par l'ensemble de la phrase. *Ex. :*

Compléments indiquant

1° *l'objet de l'action :*	2° *le sujet qui l'accomplit :*
l'amour *de* la famille,	l'amour *d'*une mère pour ses enfants ;
la conquête *de* l'Asie par Alexandre,	les conquêtes *d'*Alexandre en Asie ;
l'oubli *du* devoir,	l'oubli *des* hommes ;
le mépris *de* soi-même,	le mépris *des* autres hommes ;
l'entrée *d'*un port,	l'entrée *d'*un bateau dans le port ;
le passage *d'*une rivière,	le passage *des* troupes ;
avoir l'espérance *du* succès,	être l'espérance *de* sa famille ;
la crainte *du* danger.	la crainte *des* lâches en face du danger.

REMARQUE III. Le substantif employé comme complément se met au singulier quand il est pris dans un sens général, au pluriel quand il est pris dans un sens particulier. *Ex. :*

Compléments indiquant

1° *un sens général :*	2° *un sens particulier :*
des habits *de femme*,	des réunions *de femmes* ;
des marchands *de soie*, *de papier*, *de musique*,	des marchands *de châles*, *de dentelles*, *de peaux*, *de fourrures* ;

un baril *d'huile;*	un baril *d'olives;*
un homme perdu *sans ressource;*	un homme *sans ressources; c.-à-d.* sans argent).

Quelquefois on peut mettre indifféremment le singulier ou le pluriel. *Ex. :*

entrevue *sans témoins;*	entrevue *sans témoin;*
des hommes *de toutes sortes;*	des hommes *de toute sorte;*
des marchandises *de toutes espèces;*	des marchandises *de toute espèce.*

On trouve, dans le *Dictionnaire de l'Académie,* des exemples qui prouvent que cette double orthographe est facultative en bien des cas. *Ex. :*

du lait *d'amande;*	de la pâte *d'amandes;*
de la gelée *de groseille;*	du sirop *de groseilles;*
du sucre de *betterave;*	du sucre *de pommes.*

On dit : d'*arbre en arbre, de fleur en fleur, de mer en mer.* Mais Buffon a pu dire : « volant *de fleurs en fleurs* ».

Et Racine :

Traîner de *mers en mers* ma chaîne et mes ennuis.

§ **192**. Quand deux substantifs demandent après eux la même préposition, ils peuvent avoir le même complément. *Ex. : L'amour et l'adoration* **de** *Dieu; son ardeur et son application* **au** *travail; son zèle et son dévouement* **pour** *la vérité.*

Mais, quand plusieurs substantifs se suivent et demandent des prépositions différentes, chacun d'eux doit avoir le complément qui lui convient. *Ex. :*

J'estime son amour **pour** ses parents et son obéissance **envers** eux.

3° DIVERS EMPLOIS DU SUBSTANTIF.

§ **193**. Le substantif s'emploie de diverses manières :

1° Il s'emploie comme sujet des propositions, avec et quelquefois sans article. *Ex. :*

Le travail est un trésor. — *Contentement* passe richesse.

2° Il s'emploie comme complément direct sans préposition, comme complément circonstanciel avec et quelquefois sans préposition. *Ex.:* il est parti *avec la rage dans le cœur,* ou : il est parti *la rage au cœur;*

Je l'ai vu *cette nuit,* ce malheureux Sévère,
La vengeance à la main, l'œil ardent de colère.
(CORNEILLE, *Polyeucte.*)

3° Quelquefois il sert de qualificatif, et, comme tel, accompagne un autre substantif, avec ou sans virgule, avec ou sans trait d'union, ou se met après les verbes *être, devenir, rester,* etc. *Ex. : un maître maçon, les monts Pyrénées; le peuple-roi; le Volga, fleuve de Russie; l'empereur Auguste;* David *devint roi.*

Je *suis Gros-Jean* comme devant. (LA FONTAINE.)

4° Il s'emploie pour marquer l'*apostrophe,* l'*exclamation* ou l'*interrogation.* Dans le premier cas, il est, en général, accompagné de l'interjection *ô.* Dans le deuxième et le troisième, la phrase se termine par un point d'exclamation ou un point d'interrogation. *Ex. :*

1. *Apostrophe :*

O rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie !
(CORNEILLE.)

2. *Exclamation :*

« *Malheur* à nous, si nous louons ce que Dieu n'a pas approuvé ! » (FLÉCHIER.)

3. *Interrogation :*

Il faut en revenir à la Providence ; et *le moyen de vivre* sans cette divine doctrine ? » (Mme DE SÉVIGNÉ.)